

*Napierville Junction Railway  
Pacific Great Eastern Railway  
Sydney & Louisburg Railway*

M. HAZEN: Vous avez présenté cette demande d'augmentation de 20 p. 100 le 27 juillet 1948. Où en êtes-vous rendu maintenant avec cette demande? La Commission a-t-elle tenu des séances ou en tient-elle encore? Quand comptez-vous qu'elles seront terminées? En avez-vous une idée?

L'hon. M. CHEVRIER: Je pourrais peut-être répondre à cette question. Si vous parlez de la demande de relèvement des tarifs de 20 p. 100, monsieur Hazen, tous les témoignages ont maintenant été entendus, et les plaidoiries ont commencé ce matin. On s'attend à ce que les plaidoiries durent toute la semaine et si elles ne sont pas terminées à la fin de la semaine, il faudra peut-être qu'elles empiètent sur une autre semaine. Je doute que cela arrive. Cela marquera la fin des témoignages et des plaidoiries dans la cause des 20 p. 100.

M. HAZEN: L'Association des Chemins de fer du Canada a-t-elle fait une demande pour une augmentation des tarifs-voyageurs de 15 p. 100, et faudrait-il que cette demande soit débattue devant la Commission?

M. VAUGHAN: Ce serait une demande qui ressortirait à la Commission des Transports.

M. HAZEN: Est-ce qu'une date a été fixée encore pour l'audition de cette demande?

M. VAUGHAN: Non. Il appartient à la Commission des Transports d'en décider.

M. HAZEN: Prend-elle tout simplement une décision? Quand une demande est présentée, est-ce qu'elle en décide tout simplement?

M. VAUGHAN: Elle pourrait tenir des séances, et il faudrait peut-être que nous comparaissons devant cet organisme pour justifier cette augmentation de 15 p. 100.

M. HAZEN: Vers la fin de votre rapport, monsieur Vaughan, vous dites:

Le 29 décembre 1948, une Commission royale a été nommée pour enquêter et faire rapport sur le transport en général au pays. Avez-vous reçu un avis de comparaître devant cette commission?

M. VAUGHAN: Pas encore, monsieur.

M. HAZEN: Savez-vous si le rouage de cette commission a commencé à fonctionner?

M. VAUGHAN: Non. Je crois qu'elle a tenu quelques réunions pour fins d'organisation, mais nous n'y avons pas encore été convoqués.

M. HAZEN: Votre compagnie a-t-elle rendu quelque aide à la Commission?

M. VAUGHAN: Pas encore, monsieur. On ne nous l'a pas demandé.

M. REID: Je constate que les recettes du service des marchandises constituent 80 p. 100 de votre recette totale, tandis que les recettes-voyageurs ne comptent que pour 8.5 p. 100 de vos recettes totales, tel qu'énoncé à la page 6.

Voici ma question: étant donné que vous demandez une augmentation des tarifs-voyageurs, avez-vous des chiffres indiquant le coût des trains-voyageurs comparativement aux trains-marchandises?

Le régime de tarification est le même depuis un grand nombre d'années, à cette exception que les conditions ont changé et que vous envisagez maintenant une concurrence qui vous était inconnue à une certaine époque, la concurrence